

### **Prévention routière :**

**Comme chaque année, à l'aube de la période hivernale, la Ville de Saint-Malo réalise une campagne de prévention routière intitulée "Lumière et vision", afin de prévenir les accidents liés à l'obscurité.**

### **DIAGNOSTIC, PRÉVENTION ET CONSEILS**

Réalisée à l'initiative de la Police Municipale, **cette campagne totalement préventive invite les Malouins qui le désirent, à vérifier la conformité des phares de leur véhicule et à bénéficier de conseils sur les accessoires obligatoires ou indispensables pour circuler en toute sérénité la nuit** (boîte d'ampoules, gilet fluorescent, lampe poche...).

Pour ce faire, une équipe de deux policiers municipaux formés et dédiés à cette mission de prévention feront le tour du véhicule pour en vérifier et en diagnostiquer les feux à l'aide d'un régloscope, les rétroviseurs, les essui-glaces et l'ensemble des équipements du véhicule. A l'issue de ce diagnostic, une vignette ainsi qu'un feuillet de contrôle récapitulant toutes les vérifications effectuées sont remis à titre indicatif au conducteur. Si des réglages sont nécessaires, il sera alors conseillé au conducteur de se tourner vers un garage agréé.

**Cette campagne de 8 journées débutera le 27 novembre 2023 et sera clôturée le 7 décembre 2023.** Cette année, afin d'assurer une présence sur l'ensemble des quartiers de la Ville, elle sera déployée sur plusieurs sites selon le calendrier suivant :

- Le 27 novembre : esplanade St Vincent
- Les 29 et 30 novembre : centre commercial Leclerc
- Le 1<sup>er</sup> décembre : Place Rocabey, à gauche du monument rue abbé huchet (*nouveauté*)
- Le 4 décembre : à l'entrée de la rue René Godest, le long du mur (*nouveauté*)
- Le 5 décembre : à Château-Malo, parking rue Paul Cézanne, face à la rue des belettes (*nouveauté*)
- Les 6 et 7 décembre : salle de sport de la découverte, rue de l'Arabie (*nouveauté*)

**Les automobilistes sont invités à se présenter sur place sans RDV, de 9 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 15 à 16 h 15.**

### **LE SAVIEZ-VOUS ?**

**En moyenne, environ 500 véhicules sont contrôlés par la Police Municipale, sur une période de 8 jours, lors de cette campagne de prévention.**

- En 2021, 469 véhicules ont été contrôlés sur 2 semaines : 390 véhicules étaient conformes et 79 non-conformes.
- En 2022, 241 véhicules ont été contrôlés sur 1 semaine : 227 véhicules étaient conformes et 14 non-conformes.